

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 23

Votants : 27

L'an deux mille vingt-six, le 21 mai à 20h15, le Conseil Municipal de la Commune de Créon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Créon, salle Citoyenne, sous la présidence de Stéphane SANCHIS, Maire

Présents : Stéphane SANCHIS, Lydie MARIN, Alain ZABULON, Josette BERNARD, Viviane SERRES, Jérôme FUSEAU, Marion GONTRAN, Sébastien BORDAT, Caroline SUREAU, Marc SMET, Didier MOLLIÉ, Fabrice FORLINI, Hélène PACINI, Delphine TOULON, Coline FORLINI, Fabienne IDAR, Bruno DION, Vincent FELD, Stéphanie PALLARO, Marie FAGGIANI, Renald CASTANT, Cécile MARION, Alexis FEBBRARI

Absents excusés : Pascal RAUZY procuration à Lydie MARIN, Sylvain ROUSSEL procuration à Jérôme FUSEAU, Yoann MALEYRAN procuration à Stéphane SANCHIS, Adeline SUBRA procuration à Hélène PACINI.

Hélène PACINI est désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : le 12 mai 2026

DELIBERATION N°58-26

OBJET : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT POUR LA CLECT

Monsieur le Maire indique qu'un représentant a été désigné pour la CLECT mais qu'il faut un suppléant.

Sur proposition de Monsieur le Maire, à l'unanimité des membres présents et représentés, Lydie MARIN est désignée suppléante à la CLECT.



Hélène PACINI
Secrétaire de séance

Transmise au Représentant de l'Etat le :

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.



Fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus
Au registre sont les signatures

Stéphane SANCHIS
Maire de Créon